

Vacances Printemps 2018

4 - 17 ans

*N'hésitez pas à consulter le descriptif du séjour
avec le prestataire Centre du Gué de Frise*

Pour plus d'informations vous pouvez me contacter :
Laurent KOCH - 06.80.81.82.98 - caes.lkoch@gmail.fr



Tarifs

	<i>Zones Vacances scolaires</i>	15/04 21/04 C/A	22/04 28/04 C/B
<i>Centre Du Gué De Frise</i>	<i>GS1</i>	364 €	364 €
	<i>GS2</i>	392 €	392 €
	<i>GS3</i>	420 €	420 €
	<i>Membres Externes</i>	560 €	560 €

Calcul de votre Groupe Social

QF (Quotient Familial) = Revenu imposable (sur l'année 2016) divisé par le nombre de personnes déclarées sur l'avis d'imposition (+ $\frac{1}{2}$ part par enfant handicapé et + $\frac{1}{2}$ part par enfant pour lequel l'agent divorcé verse une pension alimentaire).

GS 1 : Quotient Familial inférieur à 5 335 €

GS 2 : Quotient Familial de 5 335 € à 9 150 €

GS 3 : Quotient Familial supérieur à 9 150 €

Transport

Le transport peut être pris en charge par le centre de vacances, depuis Paris (Gare de Bercy) pour un montant de 70 euros. Ce montant est en supplément au montant du séjour.

Conditions d'annulation

Le CAES se réserve le droit de conserver tout ou partie des arrhes en cas d'annulation sans motif grave. Les retenues appliquées sont déterminées par l'organisme prestataire du séjour et selon les conditions validées par le CAES.

Confirmation des inscriptions

Seuls les enfants d'agents adhérents seront subventionnés pour ces séjours. Vous recevrez après la clôture des inscriptions la confirmation ou non de votre réservation par le CAES ainsi que des documents complémentaires (trousseau, plan...). Toutes les informations nécessaires (heure d'arrivée et de départ, adresse sur place...) vous seront communiquées ultérieurement directement par l'organisme prestataire.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Comment calculer le coût de votre séjour ?

Certains séjours offrent différentes possibilités de départ de villes de province ou de Paris. Il conviendra donc d'ajouter au coût du séjour, celui du transport de la ville de départ jusqu'au lieu du séjour. Le CAES peut éventuellement participer à la prise en charge du transport pour un accompagnant de l'enfant sous certaines conditions. N'hésitez pas à contacter le CAES pour plus de renseignements.

Les prix comprennent :

- l'hébergement en pension complète
- les activités prévues au programme
- le matériel nécessaire à la pratique de l'activité
- l'assurance « annulation »
- l'encadrement
- l'adhésion à l'organisme prestataire



CONDITIONS D'INSCRIPTION AVANT LE 16 MARS 2018

Remplir précisément le bulletin d'inscription CAES et joindre :

- un chèque de 19 € pour l'adhésion 2018 (ou 22 € avec contribution facultative) à l'ordre du « CAES de l'ex-SNEPC » pour les non-adhérents
- 4 timbres (tarif en vigueur)
 - **une photocopie du livret de famille (pages parents et pages enfants) pour justifier l'affiliation**
- une enveloppe format A5 timbrée et libellée à votre adresse
- une photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2016
- un chèque correspondant à 50 % du prix du séjour, qui sera retiré pour valider l'inscription, libellé à l'ordre du CAES de l'ex-SNEPC
- un chèque correspondant au solde du séjour, qui sera retiré avant le départ du séjour, libellé à l'ordre du CAES de l'ex-SNEPC.

**POSSIBILITE DE REGLER LE SOLDE DU SEJOUR
PAR CHEQUES VACANCES (50% maxi)
(À joindre lors de l'inscription)**



BULLETIN D'INSCRIPTION
VACANCES de PRINTEMPS 2018

(À envoyer à : Laurent KOCH, 59 rue Charles Lucot 52100 SAINT-DIZIER)
AVANT LE 16 MARS 2018
accompagné des documents demandés dans la rubrique « Conditions d'inscription »

INTITULE DU SEJOUR CHOISI : CENTRE DU GUE DE FRISE

DATES DU SEJOUR :

IDENTITE DE L'AGENT :

Nom prénom :

Adresse :

Tel : Adresse mail :

Adhérent CAES 2018 : OUI NON

IDENTITE DE L'ENFANT :

Nom prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Se rendra directement au centre : OUI NON

Si non, ville de départ :

Mon enfant a déjà participé à une colo : OUI NON

Je soussigné(e) inscrit mon enfant..... au séjour indiqué ci-dessus et je joins le règlement d'un montant total (séjour + transport en supplément) de € à l'ordre du CAES de l'ex-SNEPC. **(1 chèque par enfant, merci).**

Date et Signature

BULLETIN D'ADHESION AU CAES
(pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018)

NOM * : Prénom * : Date de naissance * :
 Affectation * : Département * :
 Région * :
 Adresse personnelle * :

 Tél. * : Tél. portable * :

e-mail personnel * : e-mail professionnel * :
Actif ** **Retraité ****
 DPCSR** IPCSR** ADMINISTRATIF** DPCSR Stagiaire** IPCSR
 Stagiaire**
 Ayants droit : (conjoint, enfant(s) de l'adhérent(e)) :

Nom *	Prénom *	Date de naissance *

Cotisation * : 19 € ou 19 € + 3 € avant le 01/04/2018
 30 € ou 30 € + 3 € après le 01/04/2018

Je suis parrainé(e) : **OUI** – NON**** Nom du parrain ou de la marraine :

« Je renonce à mon droit à l'image et autorise le CAES à utiliser toute photo et vidéo pour diffusion sur le site du CAES » *
 OUI NON

(* complétez obligatoirement)
 (**rayez les mentions inutiles)

N'oubliez pas de joindre un bulletin de salaire et les justificatifs éventuels pour les ayants droit. Si vous avez déjà fourni ces documents, il est inutile de les retourner avec votre adhésion.

La carte sera envoyée par mail ou par courrier si l'enveloppe est jointe

LE BENEFICE DES PRESTATIONS NE SERA EFFECTIF QUE SI TOUS LES DOCUMENTS REQUIS SONT JOINTS



BULLETIN D'ADHESION DES MEMBRES EXTERNES

(pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018)

NOM : Prénom : Date de naissance :
 Adresse :

REGION : Département :
 Tél. : Tél. portable. :
 Adresse courriel :

Cotisation individuelle : 20 € Don : Montant du don.....
 NOM ET PRENOM de l'adhérent interne qui vous présente :

DROIT A L'IMAGE

« Je renonce à mon droit à l'image et autorise le CAES à utiliser toute photo et vidéo pour diffusion sur le site du CAES »
 OUI NON

Signature

**LA CARTE SERA ENVOYÉE PAR COURRIEL OU PAR COURRIER SI UNE ENVELOPPE TIMBRÉE
 LIBELLÉE À L'ADRESSE DU DEMANDEUR EST JOINTE AU BULLETIN D'ADHÉSION**